

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET CONSULTATION ÉCRITE

Aux personnes intéressées par le projet de résolution concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, déposé par le Groupe Sirois inc., afin de construire un service de garde ou une garderie ainsi qu'un stationnement commercial sur les lots 2 894 766, 2 894 777 et 5 105 316 du cadastre du Québec, sis sur le boulevard Saint-Germain, dans le district de Nazareth.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance extraordinaire du 15 juillet 2021, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), soumis par le Groupe Sirois inc. sur les lots 2 894 766, 2 894 777 et 5 105 316 du cadastre du Québec, sis sur le boulevard Saint-Germain, dans le district de Nazareth.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **16 août 2021**, à compter de 20 h, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
3. En raison du contexte pandémique, le conseil tiendra également une consultation écrite portant sur ce projet de résolution, conformément à l'arrêté numéro 2020-049 du ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 4 juillet 2020. Aux fins de cette consultation, vos représentations ou commentaires doivent être transmis par écrit au bureau de la Ville, du **5 au 12 août 2021**, en écrivant à l'adresse courriel suivante :

greffe@rimouski.ca

ou au 205, avenue de la Cathédrale
Casier postal 710
Rimouski (Québec) G5L 7C7

Ils seront transmis au conseil municipal, pour analyse et considération, avant l'adoption de résolution finale.

4. Le projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
5. La zone concernée et les zones contigües sont illustrées au croquis ci-joint.
6. Le projet de résolution, le croquis de la zone concernée et des zones contigües, le présent avis public et une présentation visuelle du PPCMOI peuvent être consultés :
 - a) sur le site Web de la Ville au : www.rimouski.ca/consultations
 - b) au Service du greffe, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45.
7. Pour toute question relative au projet de résolution visé par le présent avis, veuillez vous adresser au soussigné à l'adresse ci-haut mentionnée.

DONNÉ À RIMOUSKI, CE 4^E JOUR D'AOÛT 2021



Le greffier
Julien Rochefort-Girard, avocat

CROQUIS

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation
d'un immeuble (PPCMOI) - 472, boulevard Saint-Germain
Zone C-1037
District Nazareth

